



L'opca des acteurs de la ville

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Demande de réservation budgétaire

TRES IMPORTANT

À adresser à Habitat Formation **impérativement** au moins **un mois avant**
la signature du contrat de professionnalisation (formulaire EJ 20).

Cette demande de réservation budgétaire conditionne la prise en charge.

■ ENTREPRISE ADHERENTE

DONNEES OBLIGATOIRES

Raison sociale : _____

Votre numéro d'adhérent :

Adresse : _____

Convention ou accord collectif appliqué (e) : _____

■ RESPONSABLE DU DOSSIER

DONNEES OBLIGATOIRES

Mme Melle M. _____

Fonction : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Courriel : _____ @ _____

■ CONTRAT A CONCLURE

Nom – Prénom du bénéficiaire : _____ (donnée facultative)

Nature : CDI CDD (donnée obligatoire)

Date **PREVUE** de début du contrat : (donnée obligatoire)

■ FORMATION

Intitulé de la qualification préparée : _____ (donnée obligatoire)

Organisme de formation : _____ (donnée facultative)

habitat formation

15, rue des Sablons BP 2122 - 75771 Paris cedex 16

téléphone : 01 53 65 77 77 - fax : 01 53 65 77 88 - accueil@habitat-formation.fr - www.habitat-formation.fr

fonds d'assurance formation - code NAF 9412Z - n°SIRET 327 561 841 00047

■ RESERVATION BUDGETAIRE

a) Au titre de la formation théorique

NOMBRE D'HEURES DE FORMATION THEORIQUE (a)	PRISE EN CHARGE FORFAITAIRE (b)	RESERVATION DEMANDEE A = (a) × (b)
_____ HEURES	_____ € TTC / HEURE	_____ €

b) Au titre de la formation pratique

ATTENTION : si votre entreprise applique la convention collective des Centres sociaux (#3218), vous ne pouvez demander une réservation pour la formation pratique que si le contrat de professionnalisation est à durée indéterminée (CDI). Cette réservation est limitée à 30 % du total des heures de formation pratique.

NOMBRE D'HEURES DE FORMATION PRATIQUE (a)	PRISE EN CHARGE FORFAITAIRE (b)	RESERVATION DEMANDEE B = (a) × (b)
_____ HEURES	_____ € TTC / HEURE	_____ €

c) Au titre de l'aide à l'exercice de la fonction tutorale

ATTENTION : si votre entreprise applique la convention collective des Centres sociaux (#3218), vous ne pouvez demander une réservation au titre de l'aide à l'exercice de la fonction tutorale que si le salarié tuteur suit ou a suivi une formation de tuteur.

NOMBRE DE MOIS MAXIMUM : 6 MOIS (a)	PRISE EN CHARGE FORFAITAIRE (b)	RESERVATION DEMANDEE C = (a) × (b)
_____ MOIS	230 € TTC / MOIS 345 € TTC / MOIS^(*)	_____ €

^(*) Si le tuteur a 45 ans ou plus, ou si la personne recrutée relève de l'article L.6325-1-1 du Code du travail

d) Au titre de la formation du tuteur

NOMBRE D'HEURES DE FORMATION MAXIMUM : 40 H (a)	COUT HORAIRE PLAFOND : 15 € TTC / H (b)	RESERVATION DEMANDEE D = (a) × (b)
_____ HEURES	_____ € / HEURE	_____ €

e) Récapitulatif

AU TITRE DE LA FORMATION <u>THEORIQUE</u>	A	_____ €
AU TITRE DE LA FORMATION <u>PRATIQUE</u>	B	_____ €
AU TITRE DE L'AIDE A L'EXERCICE DE LA <u>FONCTION TUTORALE</u>	C	_____ €
AU TITRE DE LA FORMATION <u>DU TUTEUR</u>	D	_____ €
Total		_____ €

À _____, le _____

SIGNATURE ET CACHET